



Programme Formation : AP SMS

Animateur prévention dans le secteur
Sanitaire et Médico-Social

Objectifs de la formation

Animer une démarche de prévention des risques professionnels dans sa structure
 Mettre en œuvre une démarche de prévention des risques professionnels.
 Acteur majeur, il organise en lien avec la direction, la démarche de prévention des risques professionnels de sa structure ; il s'appuie sur les compétences ACTEURS PRAP 2S. En fonction des différents enjeux, il mobilise l'ensemble des acteurs en vue d'une approche pluridisciplinaire et participative pour assurer l'amélioration des conditions de travail.
 Il a une fonction de coordinateur.

Les participants :

Chefs de secteur, infirmier(e) coordinateur(e), toute personne au sein d'une structure amené à mettre en œuvre la démarche de prévention.

Prérequis :

Dispositif de formation à distance : Acquérir les bases en prévention des risques professionnels.

Méthodes pédagogiques

Alternance entre formation théorique, apprentissage et exercices de mise en situation
 Étude de cas, ,Projections de films, Présentation Powerpoint sur vidéo projecteur

Méthodes d'évaluation

Évaluation formative

Évaluation certificative : Évaluation finale via fiche INRS

Seules les personnes ayant suivi l'intégralité de la formation et qui auront répondu aux exigences du référentiel national seront validées

Durée :

Formation AP SMS
Durée 6 jours de face à face pédagogique soit 42 heures : <ul style="list-style-type: none"> ✓ 4 jours soit 28 heures ✓ 2 jours soit 14 heures ✓ 2 journées d'accompagnement dont ½ journée en présence du dirigeant
Validation : Certificat AP HAPA INRS Durée de validité : 36 mois

La première journée de formation peut être organisée communément avec la journée de formation du responsable de structure

Effectif par groupe : 4 à 8 personnes

Lieu : AFC LR 34 , 83 rue de l'artisanat, 34400 lunel

Dates : voir devis / convention

Horaire : 08h30 12h00 – 13h30 17h00

Intervenant : formatrice certifiée INRS

JOUR 1

OUVERTURE DE LA FORMATION.

Présentation de l'animateur.

Présentation des apprenants et de leurs attentes.

Présentation des objectifs et des méthodes pédagogiques et d'évaluations.

DC1 : ORGANISER ET CONDUIRE, EN LIEN AVEC LA DIRECTION , LA DEMARCHE PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET PRINCIPALEMENT LES RISQUES TMS DE SON ENTREPRISE

I. ANIMER UNE DEMARCHE DE PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

1. EN LIEN AVEC LA DIRECTION, ORGANISER LA DEMARCHE DE PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS.

1.1. SE SITUER EN TANT QU'ACTEUR DE PREVENTION DE SA STRUCTURE

1.1.1. Le mécanisme d'apparition du dommage

1.1.2. Les enjeux de la prévention

✓ Les enjeux humains

✓ Les enjeux socio-économiques

Définitions des AT/ MP , le

Les couts directs et indirects

Définitions accidents de trajet,

Les statistiques nationaux et de la structure

Notion de danger grave et imminent.

✓ Les enjeux juridiques

Les trois niveaux de prévention

Les directives, la réglementation, les normes, les principes généraux de prévention

Les règles juridiques de la responsabilité civile et pénale

Les principes généraux de prévention.

Notion de faute inexcusable

Le droit d'alerte et de retrait.

L'IRPP : l'intervenant en prévention des risques professionnels

Le CHSCT / CSE

Le code du travail

Le code de la sécurité sociale

1.1.3. Situer les différents acteurs de la prévention

Les acteurs de prévention internes

Les acteurs de prévention externes

Les principaux dispositifs d'accompagnement financier à la prévention

Le rôle de l'animateur prévention dans la démarche de prévention.

JOUR 2

1.2.COMPRENDRE LA DEMARCHE DE PREVENTION POUR L'INTEGRER DANS LA GESTION DES ACTIVITES DE SA STRUCTURE

1.2.1. Les différentes étapes d'une démarche

Diagnostic

S'accorder pour agir ensemble

Le diagnostic

Proposer des pistes d'action

Mise en œuvre le plan d'action

Evaluer et suivre dans la durée le dispositif

1.2.2. Connaître les valeurs essentielles et les bonnes pratiques.

Approche systémique, globale et stratégique de la démarche de prévention.

Approche pluridisciplinaire : la force de chacun fait la réussite de tous

Les 3 valeurs essentielles

Les 8 bonnes pratiques

La force du document unique

1.3.MOBILISER LES DIFFERENTS ACTEURS EN TENANT COMPTE DES SPECIFICITES DU SECTEUR D'ACTIVITE.

1.3.1. Mobiliser l'encadrement sur la démarche de prévention et l'équipe projet

Comment impliquer les différents acteurs :

Les bases de la communication et de l'animation d'une réunion

1.3.2. Associer l'ensemble des salariés et leurs représentants à une démarche d'amélioration continue en santé et sécurité au travail

Méthode de démarche participative

Appréhender une approche pluridisciplinaire

Appréhender principes QSE

1.3.3. Intégrer dans le plan d'action les formations nécessaires à l'amélioration des compétences en matière de santé sécurité au travail
Information sur la formation professionnelle continue
La réglementation en matière de formation professionnelle continue

1.3.4. Evaluer les impacts de la démarche et des mesures de prévention mises en œuvre.
1.3.5. Les différents outils d'évaluation et indicateurs

JOUR 3

DC2 : ANALYSER LES RISQUES PROFESSIONNELS D'UNE SITUATION DE TRAVAIL, DANS LE BUT DE PROPOSER DES PISTES D'AMELIORATION

II. PROPOSER DES PISTES D'AMELIORATION EN S'APPUYANT SUR L'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS DES SITUATION DE TRAVAIL ;

2.1. IDENTIFIER ET ESTIMER LES RISQUES D'ACCIDENTS ET D'ATTEINTES A LA SANTE ENCOURUS PAR LES SALARIES

2.1.1. Analyser les situations de travail.

ORI : observer, repérer, identifier les risques professionnels à l'aide de la grille d'observation d'une situation de travail (identique à celle des acteurs ACTEUR PRAP 2S)

2.1.2. L'évaluation des risques professionnels repérés.
Repères et méthodologie → cotation et hiérarchisation

2.1.3. Proposition de mesures de prévention

2.1.4. Les TMS et la pénibilité

La définition

La biomécanique du TMS et ses conséquences sur la santé des salariés et celle de l'entreprise

L'évaluation de la charge physique de travail à l'aide de l'ED 6161

Cotation du risque

Recherche de mesures de prévention en adéquation avec les valeurs essentielles et les bonnes pratiques

JOUR 4

2.1.5. Les RPS

La définition

Les facteurs de RPS

La grille de GOLLAC

L'outil FAIRE LE POINT et principes d'utilisation

Cotations des risques repérés en associant tous les acteurs concernés

Recherche de mesures de prévention en adéquation avec les valeurs essentielles et les bonnes pratiques

2.1.6. Les autres risques

Les différentes familles de risques

Analyse

Evaluation

Cotation

2.2. PROPOSER DES MESURES DE PREVENTION

2.2.1. Recherche de piste d'amélioration

Les 9 principes généraux de prévention

Proposer des mesures de prévention en s'appuyant sur les principes généraux de prévention

Proposer des mesures de prévention en tenant compte des spécificités du secteur d'activité.

Proposer des mesures de prévention en s'appuyant sur les besoins techniques, organisationnels et humains

Proposer des mesures de prévention en s'appuyant sur les différents acteurs internes et les informations recueillies.

CONSIGNE DU TRAVAIL INTER SESSION

Etablir un projet de prévention

Analyses de situation de travail.

AFC LR 34 -83 rue de l'artisanat 34400 LUNEL. Tél : 09 80 44 10 29

Mail:contact.afclr34@gmail.com. SIRET: 832 567 614 00017 D.A: 76340959834 –

N'est pas soumis au régime TVA conformément à l'instruction 3-A-2-95 du 15 février 1995

JOUR 5

REX

RESTITUTION DU TRAVAIL INTERSESSION SOUS FORME D'EXPOSE CORRECTION DU TRAVAIL INTERSESSION

Cette journée est consacrée au retour d'expérience et à la présentation de projets et des analyse de situations de travail effectuées lors de la période inter session.

JOUR 6

2.3. HIERARCHISER LES PISTES D'AMELIORATION

- 2.3.1. Plan d'action
- 2.3.2. Généraliser les mesures de prévention en se servant du plan d'action de prévention.
- 2.3.3. Actualiser le document unique
- 2.3.4. Evaluer les besoins en formation du personnel pour assurer la stabilité du projet de prévention mis en place.

2.4. FAIRE VALIDER DES MESURES DE PREVENTION

- 2.4.1. Associer la direction, le CHSCT, les acteurs internes
- 2.4.2. Savoir communiquer et argumenter pour permettre l'adhésion de chacun.
- 2.4.3. Négocier la mise en œuvre des mesures de prévention.
- 2.4.4. Assurer le suivi des mesures

2.5. Etude et analyse d'un accident du travail

- 2.5.1. Savoir réaliser un recueil de fait
- 2.5.2. Savoir faire un arbre des causes
- 2.5.3. Savoir proposer des actions des correction
- 2.5.4. Savoir assurer le suivi de la mise en œuvre

Synthèse sur les points fort et point à améliorer.

Bilan de la formation

Evaluation de la formation